

# Appel-pétition

## pour un contrôle de l'efficacité des fonds publics attribués aux entreprises

Toute utilisation de fonds publics attribués aux entreprises doit pouvoir être contrôlée et évaluée afin de développer l'emploi, la formation dans la sécurité et l'équilibre des territoires.

C'est une exigence de transparence, de démocratie et d'efficacité.

L'abrogation par la majorité actuelle et le gouvernement, sous la pression du MEDEF, de la loi du 4 janvier 2001 sur le contrôle des fonds publics attribués aux entreprises qui commençait à aller dans ce sens et à s'appliquer constitue un défi pour la grande majorité des salariés et des populations.

*Nous, syndicalistes, élus, responsables associatifs, universitaires, juristes, économistes appelons à le relever.*

Pour cela nous invitons chacun :

- à porter ces exigences partout où les décisions d'aides publiques se discutent, ou se prennent (collectivités, Conseil économique et social, tables rondes départementales...)
- à utiliser les droits existants des Comités d'entreprise imposant l'entreprise à les informer sur les aides publiques reçues et leur usage pour l'emploi, en quantité et en qualité, et la formation.
- à exiger la mise en place immédiate d'instances citoyennes de contrôle et d'évaluation de ces fonds en fonction d'objectifs de créations d'emplois et/ou de sécurisation d'emplois, de mises en formation efficaces par les entreprises dans le cadre de la loi de décentralisation.
- à exiger le rétablissement et l'élargissement des droits des comités d'entreprise, des syndicats, des organisations de chômeurs, des jeunes, des habitants et des élus au delà de ceux qui étaient prévus par la loi de 2001 sur le contrôle des fonds (notamment leur remboursement en cas de non respect des engagements) et abrogée.
- à favoriser les échanges d'informations et d'expérience, mobiliser les compétences et contribuer à l'aide aux interventions citoyennes des salariés et des populations.

Paris le 31 janvier 2002

### Premiers signataires

ROBERT ALLIONE, VICE PRESIDENT CONSEIL REGIONAL PACA ; GEORGES ARPIN, SYNDICALISTE BILLION ; FREDERIC BOCCARA, ECONOMISTE STATISTICIEN ; JOEL BIARD, SYNDICALISTE REGION ILE DE FRANCE ; RENEE BEAUMONT, SYNDICALISTE DE LEAR ; EVELYNE BOULARD, SALARIEE DE PALACE PARFUM ; MARC BARTHEL SYNDICALISTE ARCELOR ; JEAN MICHEL BODIN, VICE-PRESIDENT CONSEIL REGIONAL CENTRE ; BRUNO BOURBON CABLES PIRELLI (SENS) ; PAUL BOCCARA, ECONOMISTE ; CLAUDINE CORDILLOT, MAIRE DE VILLEJUIF ; FRANÇOIS CHERET, SYNDICALISTE ALCATEL ESPACE INDUSTRIE (VALENCE) ; MAURICE COHEN, JURISTE ; MICHEL CLEMENT, SYNDICALISTE SOLLAC ; CUVILLIER PIERRE, SYNDICALISTE SEMTA ; SYLVIAN CHICOTE, INSPECTEUR DU TRAVAIL ; BERNARD DELAYE, SYNDICALISTE ARTIS ; JOËL DEPREZ SYNDICALISTE TESTUT ; CLAUDE ETIENNE, SYNDICALISTE VIASYSTEMS, CHRISTIAN FAVIER, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; ROLAND FOISSAC VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU TARN ; PHILIPPE FOURNIER, SYNDICALISTE ; NADINE GARCIA, MEMBRE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL ; LAURENT GUERNIER, SYNDICALISTE DAEWOO (LORRAINE) ; JEAN MICHEL GAVEAU, SYNDICALISTE, ADMINISTRATEUR SALARIE FRANCE TELECOM ; ROBERT HUE ; JEAN LOUIS JOFFRIN, SYNDICALISTE ; JEAN JOURDAN, CONSEILLER ECONOMIQUE ET SOCIAL DE FRANCHE COMTE ; THIERRY LEPAON, SYNDICALISTE MOULINEX ; JACQUES LANOIR, SYNDICALISTE MICHELIN (CLERMONT-FERRAND) ; YVES LEONET, SYNDICALISTE KLEBERT ; LIONEL MULLER, SYNDICALISTE MOULINEX ; CLAUDY MENARD, SYNDICALISTE BULL (ANGERS) ; LIONEL MORNET, SYNDICALISTE RVI ; GEORGES MUSCHIATI, SYNDICALISTE SOLLAC (FLORANGE) ; RENE MOULIN, SYNDICALISTE RHODIA (VALENCE) ; MICHEL ROGNIN, SYNDICALISTE HEWLET PACKARD (EBEN) ; AMELIE RAMOS, MILITANTE ASSOCIATIVE ; SAGUEZ CHRISTOPHE, SYNDICALISTE PROCTER ET GAMBLE ; SYNDICAT CGT VALEO VISION (ST CLEMENT SENS) ; GINETTE TRICHE, SYNDICALISTE JACQUEMARD ; MICHEL VAUZELLES, PRESIDENT CONSEIL REGIONAL PACA ; MICHEL VIVANT, ELU CCE ALSCOM MONETEL ; JEAN VEYSSIERE, MAGISTRAT.

Pour se joindre à cet appel : PCF - Alain Morin - réseau contrôle des fonds publics,  
2 place du Colonel Fabien - 75019 Paris ou email : [fondspublics@pcf.fr](mailto:fondspublics@pcf.fr) (site [www.pcf.fr/fondspublics](http://www.pcf.fr/fondspublics))